



N° affiliation FFTA : 2717071

Compte-rendu de réunion

Le vendredi **27 novembre 2015 à 18h00**, à la demande du Président, les membres du bureau se sont réunis au club house, en vue d'effectuer un débriefing sur les dernières manifestations organisées par l'association.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Marie FOUCHER régulièrement excusée.

Cyril Doffin en charge du site était également présent.

Le Président ouvre la séance et expose l'ordre du jour.

I/ - Concours salle du 7 et 8 novembre 2015.

a / - Achat de matériels divers pour la bonne marche de l'association.

II/ - Vide greniers du 25 octobre 2015.

III/ - Pas de tir extérieur.

IV/ - Partenariat Leclerc.

V/ - Subventions CNDS et CD.

VI/ - Festivités à venir.

VII/ - Informations et questions diverses.

I/ Concours salle.

La Trésorière Gaëlle RUAULT indique que le concours a engendré un bénéfice de 350 € répartis entre la buvette et le greffe.

Le Vice-président Geoffrey LAMOUSSE en charge des inscriptions et du greffe relate quelques difficultés quant à la remise des tickets de pont. Certains Présidents de clubs n'ont pas remis les droits de passage à leurs archers, faute d'avoir été informés par ces derniers de leurs inscriptions.

D'autre part il a été question de remonter plus en avant sur le mandat l'indication de tickets gratuits pour le passage du pont.

Le Président, demande s'il est possible de modifier la date du concours pour l'année prochaine. Certains archers se sont plaints des difficultés pour sortir de l'Ile le dimanche soir.

Le calendrier étant déjà très chargé, la date du 5 et 6 novembre 2016 est conservée.

Le Président fait ensuite état des difficultés pour les tireurs poulies d'arracher les flèches des cibles.

L'achat d'extracteurs de flèches est écarté, cela nécessiterait trop de temps entre chaque volée.

-a/ L'achat de 12 stramits (pailles carrées) pour une valeur de 400€ est proposé au vote de l'assemblée et adopté par tous.

En raison d'un franc succès quant à la vente de hot-dogs, il a été ensuite question de l'achat d'une machine à quatre plots pour une valeur approximative de 260€. Cette machine devrait être rentabilisée au cours de l'année 2016. Soumis à l'appréciation des membres, l'achat de cette machine a été validé à l'unanimité.

Yann BURÉNDT en charge du matériel sollicite l'assemblée quant à l'acquisition d'un décapeur thermique pour une valeur de 40€ environ. Soumis à l'assemblée, l'achat de cet appareil est validé par tous.

Le Président Jean-Louis RUAULT, formule le souhait de pouvoir remplacer les deux barnums hors d'usage détenus par le club, par deux barnums de 3X3 en aluminium, d'une valeur totale de 760€. Le Président fait circuler un document concernant les dits barnums.

Gaëlle RUAULT trésorière indique que le club a l'argent pour lui permettre d'acquérir ce matériel.

L'achat de deux barnums est validé par tous.

II / Vide greniers.

Gaëlle RUAULT, trésorière indique que le vide grenier a très bien marché et a permis au club de faire un bénéfice de 800€.

Remerciements à toutes les personnes qui ont permis une telle réussite.

III / Pas de tir extérieur.

Le Président indique avoir sollicité le maire de St Martin de Ré quant à la faisabilité d'implanter un panneau d'informations sur le pas de tir extérieur, afin d'informer les éventuels utilisateurs et archers étrangers au club, des règles à observer.

Le panneau pourrait être incliné pour être moins visible et démontable.

Le Président demandera également au maire s'il est possible d'installer un banc.

IV / Partenariat Leclerc.

Le Président indique que Monsieur DESFONTAINE, ne souhaite plus valider le partenariat tel qu'il était prévu auparavant, c'est-à-dire 1000€ pendant quatre ans.

Cet accord aurait été validé si les encarts publicitaires avaient été apposés au gymnase. La mairie de St Martin avait refusé l'affichage publicitaire permanent dans le gymnase.

Monsieur DESFONTAINE propose de maintenir l'octroi de 800€ la première année et 600€ voire moins la deuxième année. Le partenariat prendrait fin la deuxième année.

Rappel : Le bureau avait décidé lors de la réunion précédente, que cet argent serait utilisé pour la confection de nouveaux maillots, l'ancien ne se faisant plus. (Voir compte rendu du 30.09.2015).

Les membres proposent pour l'instant de ne pas donner de suite à sa proposition.

Le Président précise qu'il a déjà engagé des démarches avec les responsables du magasin INTERMARCHE, en vue solliciter un éventuel partenariat.

L'ensemble des membres du bureau est d'accord pour privilégier la durée du contrat.

Le Président ainsi que la trésorière indiquent que la confection de nouveaux maillots club (archers, bénévoles, arbitres, entraîneurs) reste la priorité sur l'achat des matériels voté auparavant.

Ces dernières dépenses pouvant être repoussées dans le temps.

V / Subventions CNDS et CD 17.

La demande de subvention formulée au printemps dernier a été refusée par le CNDS. Aucune explication n'a été donnée au Président.

Le CD 17, par l'intermédiaire de Madame Geneviève Freund a obtenu une subvention de 150€ auprès de CNDS, concernant le remboursement d'actions concertées pour la saison 2014 / 2015.

Cette somme a été immédiatement répartie pour moitié et reversée aux deux archers concernés, Léandre Bettio et Donovan, Djeddi.

VI / Festivités à venir.

Galette des rois le 15 janvier 2016 à 18h00 au club house.

Clôture salle le 3 avril 2016.

Repas fin de saison le 14 juillet 2016 au Bois Plage « Chez Mamie ».

VII / Informations et questions diverses.

Il est envisagé d'établir un courrier aux parents des jeunes archers en vue de mettre en place la saison extérieure. Le matériel complet à l'exception de la corde sera conservé par les parents et amené par ces derniers pour les séances. Les arcs seront remis à chaque archer, les lundis 4 et 11 avril 2016. A défaut, le tir en salle sera maintenu tous les lundis de 17h à 19h30 jusqu'au mois de juin.

La salle étant prise par le badminton, il n'y aura pas de tir les 5.12.2015 et 9.01.2016.(Info sur le site).

L'hivernage des pailles extérieures est programmé pour le 5 décembre 2015.

Rémi FAUPIN, demande s'il est possible de budgétiser le réaménagement du local du gymnase.

D'autre part il sollicite également la possibilité d'acquérir une gouttière pour relier les deux barnums.

L'ordre du jour étant terminé, la réunion s'est achevée à 20h30.

Le Secrétaire

Le Président

La Trésorière